

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KENTZOU

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY COUNCIL

KENTZOU COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT
COMMISSION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ____ 003 ____ / AONO/RE/DK/C-
KENTZOU/SG/CIPM-2023 DU 08 FEV 2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES ÉQUIPES DE POMPES A MOTRICITÉ
HUMAINE A KONGA, KENTZOU(OKA), MAIRIE, EP SAME, SAR-SM DE
KENTZOU ET LA REHABILITATION DU FORAGE AU PARC DES GROS

PORTEURS, *(EN PROCEDURE D'URGENCE)*

COMMUNE DE KENTZOU,
ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE
DEPARTEMENT DE LA KADEY

I – Objet d'Avis d'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Kentzou « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de cinq forages équipés de pompes à motricité humaine à Konga, Kentzou (oka), Mairie, EP Same, SAR-SM de Kentzou et la réhabilitation du forage au parc des gros porteurs de Kentzou dans la Commune de Kentzou, Département de la Kadey.

II – Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues dans le Cadre du détail quantitatif et estimatif. Ces prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit de :

1. Prospection géophysique ;
2. Mobilisation ;
3. Foration ;
4. Equipement – Développement - Essai de pompage ;
5. Superstructure ;
6. Moyens d'exhaure ;
7. Analyse de l'eau ;
8. Pérennisation ;
9. Réhabilitation ;

10. La mise en service des ouvrages.

III- Cout du projet

Le cout des prestations est de : **44 710 000** (Quarante Quatre million Sept Cent Dix Mille) Francs CFA

IV – Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises justifiant des capacités techniques, financières et matérielles pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

V – Financement

Les travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE Exercice 2023.

VI – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Kentzou (Service des Affaires Générales) dès publication du présent Avis.

VII – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kentzou, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de CENT MILLE (100 000) francs CFA auprès de la **Recette Municipale de Kentzou**.

VIII – Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Mairie de Kentzou au plus tard, le 03/03/2023 à 10 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 / AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM-2023 DU 08 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES ÉQUIPES DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE A KONGA, KENTZOU(OKA), MAIRIE, EP SAME, SAR-SM DE KENTZOU ET LA REHABILITATION DU FORAGE AU PARC DES GROS PORTEURS,
COMMUNE DE KENTZOU,
ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE
DEPARTEMENT DE LA KADEY**

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

IX – Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes signées par les autorités compétentes. Elles devront dater obligatoirement de moins six (06) mois précédant la date limite de dépôt des Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent (894 200) francs CFA** soit

2% montant TTC, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de six (06) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

X – Ouverture des plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 03/03/2023 à 11 heures, dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de Kentzou, par la Commission Interne de passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

XI – Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu pour les travaux est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

XII – Principaux critères de qualification

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels
- Fausses déclarations ou faux documents et pièces scannées ;
- Absence d'un Prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires
- Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1ere et dernière page des lettres commandes plus Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées);
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Attestation de visite du site signé par le soumissionnaire
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre)
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé à chaque page signée et daté à la dernière page.

Cette évaluation est binaire (positive (oui) ou négative (non)) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

XIII. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

XIV. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Kentzou,

KENTZOU, le 108 FEV 2023
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE

KENTZOU

Ampliations :

- MINMAP ;
- DDMAP/KDEY
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Archives/Chrono.

